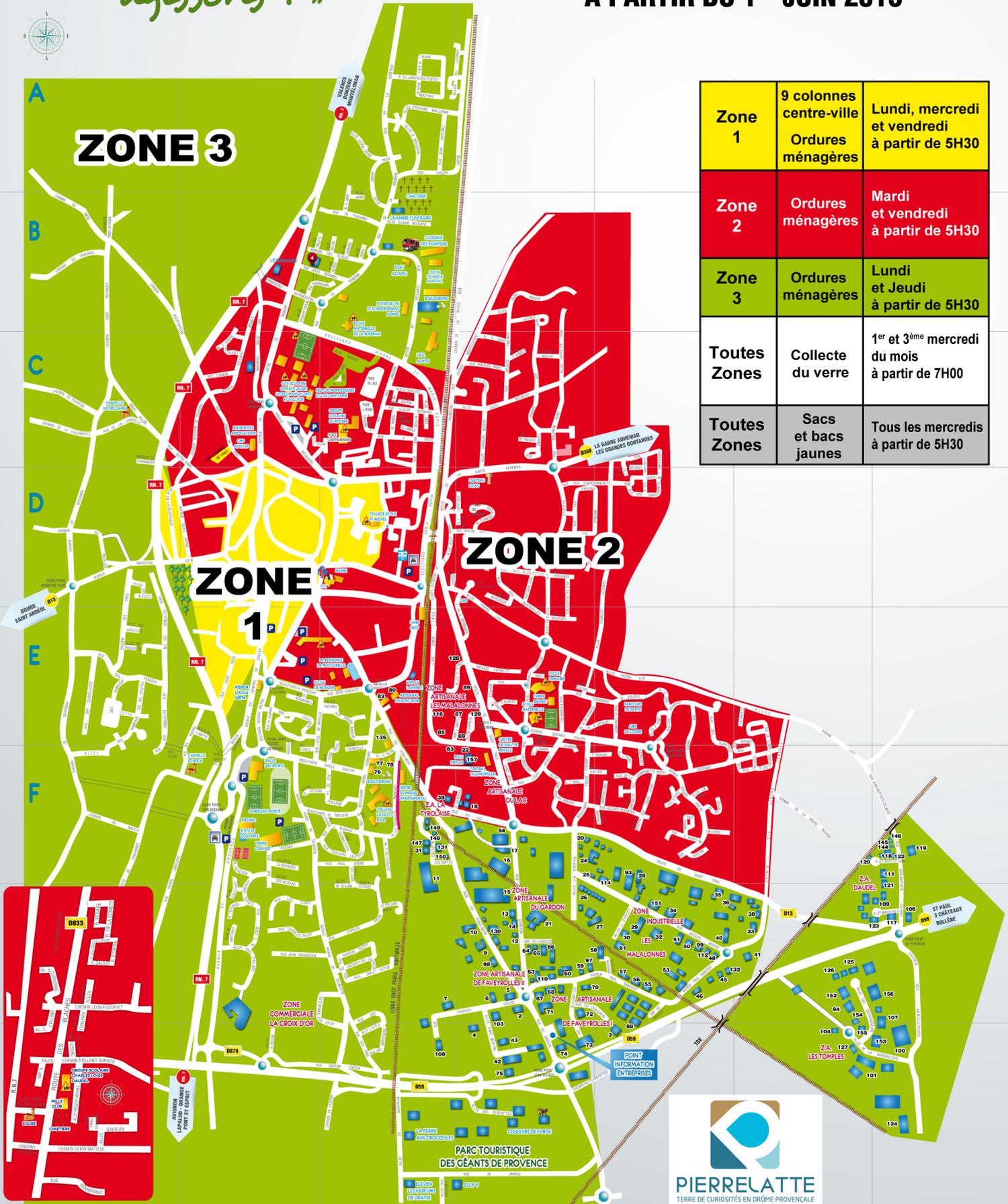


« Pour un ramassage plus responsable, agissons ! »

CHANGEMENT DES HORAIRES DU RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES SUR LA COMMUNE DE PIERRELATTE À PARTIR DU 1^{ER} JUIN 2015



Zone 1	9 colonnes centre-ville Ordures ménagères	Lundi, mercredi et vendredi à partir de 5H30
Zone 2	Ordures ménagères	Mardi et vendredi à partir de 5H30
Zone 3	Ordures ménagères	Lundi et Jeudi à partir de 5H30
Toutes Zones	Collecte du verre	1 ^{er} et 3 ^{ème} mercredi du mois à partir de 7H00
Toutes Zones	Sacs et bacs jaunes	Tous les mercredis à partir de 5H30

